

CGT-TAXIS  
Monsieur Karim ASNOUN  
Secrétaire  
3, Rue du Château d'Eau  
75010 PARIS

Paris, le **16 AVR. 2012**

Monsieur le secrétaire,

Par votre courrier du 17 février dernier, vous attirez mon attention sur la profession de chauffeurs de taxi et son avenir.

Vous soulignez la précarisation de cette profession. J'ai bien conscience que si l'augmentation du carburant impacte gravement le pouvoir d'achat des ménages, elle est encore plus durement ressentie par les professionnels de la route. Les taxis sont touchés de plein fouet par la hausse des prix du carburant.

C'est pourquoi, au lendemain du 6 mai 2012, si les Français m'accordent leurs suffrages, j'entamerai le blocage des prix des carburants pour une durée de 3 mois. Ce temps sera mis à profit pour permettre de réviser la fiscalité des carburants, à commencer par une réintroduction de la TIPP flottante et de restituer aux consommateurs ce que l'État perçoit en recettes supplémentaires.

Il s'agit dans un premier temps de soulager la profession mais au-delà des mesures seront prises pour développer des véhicules moins énergivores. Il est en effet essentiel d'aller vers des modes de transports qui émettent le moins de dioxyde de carbone possible. Et en tant qu'alternative à la voiture particulière, le taxi doit prendre toute sa part en matière de développement durable, il est un élément indispensable dans l'éventail de l'offre de mobilité notamment dans les grandes agglomérations. Il faut donc inciter les chauffeurs de taxis à s'équiper en voiture propre. Étant donné le coût de ces équipements, cela suppose une aide des collectivités et de l'État. De nombreuses collectivités dont Paris versent déjà des subventions, il faut aller plus loin pour favoriser le développement de taxis propres et cela passe par de nouvelles exigences sur les modalités d'attribution des nouvelles licences.

De la même façon, il faudra faire évoluer l'offre de taxis accessibles aux personnes à mobilité réduite. C'est un enjeu essentiel. Les taxis doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle, en offrant ainsi des solutions de mobilité aux personnes et aux zones qui en sont dépourvues.

.../...

